

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances locales

Sous matière : Subventions

**OBJET :  
SUBVENTIONS  
EXCEPTIONNELLES  
2020 A  
ASSOCIATIONS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 18.11.2020

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 18.11.2020

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **05 DEC. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSÉ Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Présillia, GAÏANI Audrey, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

M. ROSSICH Thierry donne procuration à M. CABANIE Didier,

**Absents :** Néant

**Secrétaire :** Mme GAÏANI Audrey

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une subvention exceptionnelle aux associations suivantes :

- « Le souvenir Français » (Déplacement mémoire Picaussel) pour un montant de 200 €
- « Le souvenir Français » (Plaque commémorative) pour un montant de 500 €
- « ADM 06 » (Assoc. Maires – sinistrés 06) pour un montant de 5 000 €
- « Syndicat producteurs de haricots » (Emission Top Chef) pour un montant de 1 000 €
- « Amicale retraités Mairie » (maj. nouveaux adhérents) pour un montant de 75 €
- « Club canin Halt'O Croc » (concours de rings) pour un montant de 2 000 €

Ces subventions seront prélevées sur l'article 6574 du budget Ville 2020 pour un montant total de 8 775 €.

Vu la Commission des Finances en date du 19 novembre 2020,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,

**AUTORISE** le versement de subventions exceptionnelles aux associations énumérées ci-dessus.

**PRECISE** que ces subventions seront prélevées au budget Ville 2020 sur l'article 6574.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 24 novembre 2020.



Le Maire,

*[Signature]*  
**Patrick MAUGARD**

Ampliation faite le <b>04 DEC. 2020</b>
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : <b>02 DEC. 2020</b>
Par publication le : <b>05 DEC. 2020</b>
Par délégation, Le Directeur Général des Services <i>[Signature]</i>

Nicolas NAYRAL

Accusé de réception en préfecture  
011-211100763-20201124-DB2020234-DE  
Reçu le 02/12/2020